



DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**GRAND
BELFORT**
Direction du Cycle de l'Eau

Date :

Adresse du projet : Commune :

Assainissement non collectif neuf réhabilitation d'un assainissement non collectif

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM et prénom du demandeur :

Adresse actuelle :

Commune : Code postal :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Mail :

En amont d'un dépôt de permis de construire, veuillez transmettre ce dossier au Service Public d'Assainissement Non Collectif du Grand Belfort (GBCA) qui étudiera votre projet d'assainissement.

Dans le cadre d'une réhabilitation d'un assainissement non collectif, veuillez transmettre ce document au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Grand Belfort qui examinera votre projet d'assainissement non collectif.

N'hésitez pas à contacter le Grand Belfort Communauté d'Agglomération pour tout renseignement concernant votre dossier.

PIECES NECESSAIRES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER :

1. La présente demande complétée, datée et signée
2. Un plan de situation de la parcelle
3. Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif sur base cadastrale au 1/200^{ème} ou 1/500^{ème} avec schématisation simple de :
 - L'habitation, les arbres et la végétation.
 - Les bâtiments annexes (garage, piscine, ...).
 - Le dispositif de pré-traitement avec le volume de chaque élément de la filière (bac à graisses et indicateur de colmatage si nécessaire, fosse toutes eaux pour une nouvelle construction ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation du système d'assainissement non collectif).
 - Le dispositif de traitement (type, dimension, ...).
 - Le réseau d'évacuation des eaux usées de l'habitation.
 - Le réseau d'évacuation des eaux pluviales.
 - Les puits, captages ou forage utilisés pour l'alimentation en eau potable sur la parcelle ou à proximité.
 - Les axes de circulation.
 - Les cours d'eau, fossé, étangs, mares.
 - Les distances entre chaque élément du plan.
 - Lieux et nombre de sorties des eaux usées de l'habitation.
 - La pompe de relevage si nécessaire (type eaux usées ou claires, dimensions, ...).
4. Un plan en coupe de la filière d'assainissement non collectif au 1/200^{ème} ou 1/500^{ème} schéma simple de l'habitation et de la filière d'assainissement non collectif avec les points suivants :
 - Niveaux des différents éléments de la filière d'assainissement (en entrée et en sortie).
 - Niveau du terrain naturel et niveau du terrain fini (après installation).
 - Vu en coupe de l'installation avec :
 - Le point de sortie des eaux usées.
 - Les deux ventilations à l'intérieur de l'habitation avec chacune un tuyau de diamètre 100 mm (ventilation de chute ou primaire et ventilation haute avec extracteur).
 - Le niveau de l'exutoire.
5. Les plans de l'habitation afin de pouvoir évaluer le nombre et taille des pièces.
6. Le permis de construire tel que déposé à la mairie ou à la DDEA.

7. Une étude pédologique est obligatoire (article 11 de l'arrêté du 7 septembre 2009).

IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

Adresse de la parcelle :
Commune : Code postal :
Section et numéro du cadastre du projet :

LE PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

d'une demande de Permis de construire d'une construction neuve

Certificat d'Urbanisme n° :

Date de la demande du Permis de construire : PC N° :

d'une demande de Permis de construire d'une construction existante (transformation, agrandissement)

Certificat d'Urbanisme n° :

Date de la demande du Permis de construire : PC N° :

d'une réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans permis de construire.

MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

CONCEPTEUR :

Adresse actuelle :

Téléphone : Commune : Code postal :

Mail :

INSTALLATEUR (entreprise de travaux publics) :

Adresse actuelle :

Téléphone : Commune : Code postal :

Mail :

CARACTERISTIQUES DE L'ASSAINISSEMENT

Il existe un dispositif d'assainissement sur la parcelle : oui non

Lors des travaux de réhabilitation, l'installation sera en partie conservée : oui non

Détails des éléments conservés :

.....

.....

.....

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

Habitation : maison neuve maison existante immeuble

Résidence : principale secondaire

Implantation: lotissement habitat isolé

Usage : habitation

Autre usage : commerce restaurant hôtel école entreprise assistante maternelle

Types d'activités :

DETAILS DES PIECES

Nombre de chambres :

Superficie des chambres :

Nombre de bureau :

Superficie des bureaux :

Nombre de salon :

Superficie des salons :

Nombre de salle à manger :

Superficie des salles à manger :

Combles aménageables : oui non

Si oui, nombre de chambres prévues :

Nombre de pièces principales : *

Nombre d'équivalent habitant :*

*** A compléter par le SPANC**

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Superficie totale de la parcelle :m²

Surface disponible pour l'ANC :m²

Existe-t-il un captage d'eau près de l'habitation ? oui non

Si oui, de quel type ? source forage puits autre :

Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non

Si oui, distance par rapport au système d'assainissement non collectif :m

PROJET : DEFINITION DE LA FILIERE

PRETRAITEMENT

Volume du **bac à graisses** (si la fosse toutes eaux située à plus de 10 mètres de l'habitation) : litres

Volume de la **fosse toutes eaux** : litres

Volume de l'indicateur de colmatage : litres

Indicateur de colmatage intégré à la fosse toutes eaux : oui non

Ventilation :

Primaire : oui non

Secondaire de la fosse toutes eaux : oui

Type d'extracteur : éolien statique

Chasse à auget :

Pompe de relevage :

Nature des eaux à relever : eaux usées brutes eaux usées sortant de la fosse

eaux usées épurées sortant du système de traitement

Localisation :

FILIERES DE TRAITEMENT

Tranchées d'épandage

Si tranchées d'épandage, nombre de tranchées :

Longueur d'une tranchée : m

Longueur totale : m

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable horizontal

Tertre d'infiltration

Filtre compact à massif de zéolithe

Si autres systèmes, longueur : m Largeur : m Surface :

Filtres plantés de roseaux

Nom : Agrément :

Nombre d'Equivalent Habitant :

Micro-station

Nom : Agrément :

Nombre d'Equivalent Habitant :

Filtre compact

Nom : Agrément :

Nombre d'Equivalent Habitant :

Autre système :

EVACUATION DES EFFLUENTS EPURES

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> réseau d'eaux pluviales | <input type="checkbox"/> rivière |
| <input type="checkbox"/> fossé | <input type="checkbox"/> infiltration par le sol |
| <input type="checkbox"/> autre : | |

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> réseau d'eaux pluviales, | <input type="checkbox"/> fossé | <input type="checkbox"/> tranchées d'infiltrations |
| <input type="checkbox"/> rétention (cuve, mare, ...) | <input type="checkbox"/> Puits d'infiltration | <input type="checkbox"/> autre : |

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales doit s'effectuer en dehors de la filière d'assainissement non collectif

REUTILISATION DES EAUX PLUVIALES

Rétention des eaux de pluie :

- cuve de rétention

Capacité de : litres

Usage de l'eau de pluie :

- arrosage
- lavage des sols
- alimentation du lave-linge
- évacuation des excréta

INSTRUCTIONS POUR LA REALISATION ET LA RECEPTION DES TRAVAUX

Le demandeur s'engage à :

- Réaliser l'installation conformément au projet accepté uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet d'assainissement non collectif,
- Informer le SPANC de toute modification du projet,
- Contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif du Grand Belfort via le formulaire dédié :
 - ✿ Au moins une semaine avant le début des travaux pour une visite technique sur le terrain en présence de l'entreprise effectuant les travaux, vous-même et du technicien SPANC.
 - ✿ Lors de l'exécution des travaux, fouille ouverte, pour constater la mise en place des ouvrages et la conformité des matériaux (fournir les bons de pesées des matériaux constituant le traitement, présenter la plaque d'identification de la fosse).

Conformément aux dispositions de l'article L 1331-7 du Code de la Santé Publique, la prestation pour le contrôle de conception implantation et bonne exécution de votre installation d'assainissement non collectif est facturée 180.00 €.

ATTENTION : La non-exécution de ces obligations peut entraîner le refus de délivrer l'autorisation de mise en service de l'installation.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Grand Belfort Communauté d'Agglomération pour gérer les installations d'assainissement non collectif. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Les agents en charge de la conformité assainissement

- Les agents en charge de l'émission des factures.

- Le sous-traitant en charge de la vidange (pour les usagers ayant souscrit une convention) [coordonnées]

Les données sont conservées pendant jusqu'à la vente du bien.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@grandbelfort.fr ou à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort, Place d'Armes, 90020 Belfort Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.